

LE SECRET PROFESSIONNEL ET LE PARTAGE D'INFORMATIONS DANS L'INTERVENTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE

Objectifs

- Définir le secret professionnel sur le plan juridique
- Identifier le contexte, les objectifs et les modalités du partage d'informations selon les secteurs d'intervention [protection de l'enfance, établissement social ou médico-social ...]
- Se positionner de manière adaptée par rapport aux personnes accompagnées, aux autres professionnels dans le souci du respect de la vie privée
- Faire évoluer ses tableaux de bord selon les besoins de l'association

Programme

- Le secret professionnel : une obligation pour les professionnels :
 - Définition, personnes concernées
 - La sanction de son non respect
 - La levée du secret professionnel
- Le partage d'informations :
 - Objectifs, contexte, personnes concernées, contenu, critères, modalités
 - Le respect de l'intérêt de la personne accompagnée
- Des pratiques professionnelles empreintes de discernement :
 - Questionner et analyser chaque situation

Date(s) :

25 avril 2017

Lieu :

Nancy ou Reims

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

230,00 € /jour/pers

Public :

Tout public

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et/ou méthodologiques ;
- Méthode participative favorisant les échanges à partir des situations rencontrées par les participants ;
- Remise d'un support pédagogique

Intervenante :

■ Marie Claude MARTINEZ,
Consultante et formatrice,
Cadre pédagogique titulaire d'un
DSTS et d'un DESS ingénierie de la
formation